



Dénigrement parental ? Quelles preuves ?

Par **Hibou365**, le **08/08/2022** à **07:07**

Bonjour, je suis officiellement divorcée depuis le 03.05 . Par consentement mutuel . J'ai pris la décision . J'ai fait au mieux pour être conciliante : mon ex travaille à des horaires irréguliers , il me demande quand il veut pour garder notre fille et j'accepte . Je ne lui ai pas demandé de pension alimentaire . Il est censé avoir la garde un mercredi sur deux et un week-end sur deux mais ne la prend pas si régulièrement alors qu'il en a la possibilité parfois. Ma fille donc le voit peu . Mais quand c'est le cas , je sais qu'il se plaint auprès d'elle . Elle a 6 ans. Comment prouver qu'il a un discours déplacé avec notre fille? Elle n'a pas à subir cette pression.

Par **Marck.ESP**, le **08/08/2022** à **07:28**

Bonjour

Sur ce forum juridique, nous ne pouvons traiter de l'affectif.

Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est qu'il faut des preuves tangibles et saisir le JAF...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>